

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## COVID 19 : LE POINT SUR LES SERVICES D'ANNEMASSE AGGLO



Annemasse **Agglo**  
Annemasse - Les Voirons Agglomération

À Annemasse, le 20 mars 2020

Suite aux dispositions exceptionnelles de confinement prises par le gouvernement pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, à partir du mardi 17 mars 12h, vous trouverez ci-dessous un point sur la situation des services et équipements d'Annemasse Agglo :

### Services environnementaux

- **Distribution de l'eau** : l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées est assuré. L'ensemble des équipes est mobilisé pour assurer l'approvisionnement en eau potable ainsi que son assainissement avant rejet dans le milieu naturel.
- **Déchetteries** : toutes les déchetteries sont fermées jusqu'à nouvel ordre et ce dans le but de **renforcer le personnel de collecte des ordures ménagères**.
- **Le ramassage des Ordures Ménagères** (service prioritaire sur les déchetteries) est lui assuré grâce au soutien des équipes de déchetteries.

### Services et équipements de solidarité

- Concernant les publics en grande précarité dont s'occupe l'**accueil de jour** d'Annemasse Agglo (L'Escale), celui-ci continue d'assurer l'accueil des plus démunis pour des raisons d'hygiène et pour la distribution alimentaire. De plus, et grâce aux bénévoles de l'Ordre de Malte, l'accueil de jour sera exceptionnellement ouvert les samedis et dimanches (uniquement pour assurer une distribution alimentaire).
- En lien avec les services de l'Etat **les deux «abris grands froids»** d'Annemasse Agglo sont **désormais ouverts 24/24h et 7/7j**. Pour rappel, chaque année Annemasse Agglo met en place deux abris pour protéger les plus démunis pendant la période hivernale : un abris pour les familles sans domicile et un abris pour les personnes isolées. Fermant chaque année fin mars, la date de fermeture des abris a été repoussée au **31 mai 2020**.
- Les centres d'hébergements du territoire (**Maison Coluche, ARIES**) restent **ouverts**.
- **Les EHPAD la Kamouraska et les Gentianes** de l'agglomération suivent les mesures de confinement instaurées la semaine dernière.
- Tous les acteurs du secteur médico social, les associations et autres services d'Annemasse Agglo du territoire travaillent ensemble et adaptent au jour le jour leurs services pour maintenir une présence physique ou téléphonique : **Maison de l'Habitat, Maison de la Justice et du Droit, APRETO, Appart 74, Alpha3A, etc.**

### Services et équipements culturels et sportifs (rappel)

- **Château Bleu** : fermeture totale de l'équipement, annulation de tous les événements et suspension des inscriptions des activités pour le prochain trimestre.
- **Ebag** : fermeture de l'école, annulation de tous les cours et événements programmés.
- **Archipel Butor** : fermeture de l'équipement et annulation de tous les événements programmés.
- **Réseau des bibliothèques Intermède** : annulation de tous les événements programmés.

#### Contact presse

Jean-Marc BORREDON  
jean-marc.borredon@annemasse-agglo.fr  
+33 (0)6 88 79 55 75

#### Annemasse Agglo à vos côtés



[www.annemasse-agglo.fr](http://www.annemasse-agglo.fr)



Annemasse Agglo



[contact@annemasse-agglo.fr](mailto:contact@annemasse-agglo.fr)



+33 (0)4 50 87 83 00

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## COVID 19 : LE POINT SUR VOS DÉCHETS & AUTRES ASTUCES DE COMPOSTAGE



Annemasse **Agglo**  
Annemasse - Les Voirons Agglomération

À Annemasse, le 23 mars 2020

Suite aux dispositions prises par le Président de la République pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19 quelques changements ont été mis en place pour l'organisation de la gestion des déchets afin de garantir la collecte des Ordures Ménagères :

### Déchets ménagers :

Pour les déchets ménagers, rien ne change. Les poubelles vertes et jaunes sont ramassées au même rythme.

### PRÉSERVONS NOS AGENTS !

Depuis le début de l'épidémie, la collecte continue d'être assurée par les agents d'Annemasse Agglo. Les déchets sanitaires : masques, mouchoirs et gants doivent être jetés dans la poubelle d'ordures ménagères (poubelle grise) **dans un sac fermé pour éviter toute contamination.**

**Pensons à la santé de nos agents de la collecte des ordures ménagères !**

### Les points d'apports volontaires :

Pas de changement sur les collectes en point d'apport volontaire pour le verre et le tri sélectif. Retrouvez la liste des points de tri sur la carte interactive : [www.annemasse-agglo.fr/services-et-demarches/dechets/carte-points-apport-volontaire](http://www.annemasse-agglo.fr/services-et-demarches/dechets/carte-points-apport-volontaire).

La collecte des Relais (point d'apport des vêtements, textiles et chaussures dans les conteneurs) est quant à elle suspendue. Nous vous demandons de garder vos vêtements usagés chez vous. Les apports au pied des conteneurs ne seront pas recyclés et seront considérés comme dépôts sauvages.

### Les déchetteries :

L'ensemble des déchetteries de l'agglo sont fermées jusqu'à nouvel ordre pour assurer la collecte des ordures ménagères.

Vous êtes nombreux à profiter du confinement pour faire du rangement, du jardinage ou de l'élagage. Ces activités ne sont pas interdites et peuvent avoir bien des vertus pendant cette période particulière.

Nous vous rappelons toutefois que les déchetteries sont fermées et qu'en période de confinement les déplacements non indispensables sont interdits.

Nous faisons donc appel à votre civisme, face à la situation exceptionnelle que connaît notre pays : chacun doit trouver le moyen de stocker temporairement, et jusqu'à nouvel ordre, les déchets destinés à la déchetterie. Soyons tous solidaires dans cette situation exceptionnelle !

**Attention. Tout dépôt sauvage est interdit et est verbalisé par la police municipale.**

### Contact presse

Jean-Marc BORREDON  
[jean-marc.borredon@annemasse-agglo.fr](mailto:jean-marc.borredon@annemasse-agglo.fr)  
+33 (0)6 88 79 55 75

### Annemasse Agglo à vos côtés



[www.annemasse-agglo.fr](http://www.annemasse-agglo.fr)



Annemasse Agglo



[contact@annemasse-agglo.fr](mailto:contact@annemasse-agglo.fr)



+33 (0)4 50 87 83 00

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## COVID 19 : LE POINT SUR VOS DÉCHETS & AUTRES ASTUCES DE COMPOSTAGE



Annemasse **Agglo**  
Annemasse - Les Voirons Agglomération

### LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ, NOS BONNES ASTUCES POUR GÉRER VOS DÉCHETS :

#### Lors de la tonte :

**Nourrir son gazon :** retirez le bac de ramassage de votre tondeuse, l'herbe ainsi coupée fine fertilisera votre gazon.

**Préparer le paillage :** répartissez l'herbe tondue dans un coin du jardin (sur quelques centimètres d'épaisseur) pour la faire sécher au soleil. Quelques jours plus tard, utilisez cette herbe séchée pour recouvrir votre jardin en attendant de semer ou repiquer vos légumes, ou mettez la aux pieds de vos arbustes.

#### Démarrer un compost sans composteur :

Pour celles et ceux qui ne produisent pas encore leur compost «fait maison», c'est l'occasion de démarrer !

Voici une manière toute simple d'essayer (source potagerdurable.com) :

«Récupérez deux cagettes en bois. L'une au moins de ces deux cagettes doit avoir un fond avec des espaces entre les lamelles de bois. Choisissez un endroit dans un coin du jardin qui soit à l'ombre. Posez par terre la cagette qui a le fond aéré dans laquelle vous verserez vos déchets puis posez la deuxième cagette comme un couvercle sur la première. Pour que le couvercle reste en place, lestez le tout avec un objet lourd (une grosse pierre par exemple).»



#### La bonne recette du compostage :

Pour que le compost se fabrique plus vite et soit bien équilibré, il doit être composé de matières humides (déchets de cuisine, épluchures de carottes par exemple) et de matières sèches (coquilles d'oeuf, feuilles mortes etc). Nb. vous pouvez également utiliser la tonte d'herbe comme matière humide !

Pour faire simple : à chaque fois que vous jetez les déchets de cuisine, pensez à rajouter au même moment quelques poignées de matière sèche. Le secret du bon dosage : pour 3 poignées de matière humide ajoutez 1 poignée de matière sèche et pour permettre une bonne circulation des petites bêtes qui vivent dans le compost, vous pouvez mélanger avec un bâton le contenu de la cagette.

Vous acceptez le challenge ? Testez cette méthode pendant 30 jours (durée nécessaire pour mettre en place de nouvelles habitudes)

### QUELQUES EXEMPLES DE DÉCHETS :

**Matières humides :** épluchures, restes de fruits ou de légumes, filtres en papier, marc de café, tonte de pelouse fraîche.

**Matières sèches :** coquilles d'oeuf, fleurs et plantes fanées, feuilles mortes, petits branchages, tailles de haies séchées et broyées.

**Déchets interdits :** viande, poisson et produits lactés.

**POUR TOUTES QUESTIONS L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE D'ANNEMASSE AGGLO EST MAINTENU AU 04 50 87 83 00**

#### Contact presse

Jean-Marc BORREDON  
jean-marc.borredon@annemasse-agglo.fr  
+33 (0)6 88 79 55 75

#### Annemasse Agglo à vos côtés



[www.annemasse-agglo.fr](http://www.annemasse-agglo.fr)



Annemasse Agglo



[contact@annemasse-agglo.fr](mailto:contact@annemasse-agglo.fr)



+33 (0)4 50 87 83 00